

Une offre parabole incluse

Nordnet, filiale de France Telecom, vient de lancer sur le marché une offre Internet par satellite avec parabole incluse. Cette offre à 34,90 € par mois propose 2 méga de vitesse pour une capacité de téléchargement de 2 Go par mois. La plaquette commerciale affirme qu'il est ainsi possible d'ouvrir près de 10 000 pages du web et d'échanger 2 000 mails. En revanche, la capacité de téléchargement est limitée à 2 Go, au-delà, c'est la coupure...

Les abonnés à Nordnet ayant déjà signé l'abonnement 2 méga à 69,90 € sans parabole trouveront amère la façon de procéder. Même avec l'aide du Conseil général pour la parabole, il devient plus intéressant de souscrire à cette nouvelle offre parabole incluse. Voilà de quoi, une fois encore, ruiner l'initiative du Conseil général.

Réunion du Collectif

Le Collectif adsl-sud-bassigny organise une réunion publique le vendredi 30 janvier à 20 h 30, à la salle Jean-Jacques-Rousseau, ex-salle des adjudications, à Langres. Il s'agit d'échanger pour prolonger le débat autour des inégalités d'accès à Internet haut débit en milieu rural. Plusieurs territoires se sentent concernés par ce sujet et notamment par l'accès satellite à Internet.

— LU SUR LE FORUM —

Ce qu'en pensent les internautes

Guens. Après les échecs successifs du pôle Diderot, du Wimax, voilà que le Conseil général nous sort la solution de l'Internet haut débit par satellite. Quelqu'un a-t-il essayé cette solution ? Efficace ? Bon marché ? Personnellement, je voulais me lancer mais au vu des tarifs pratiqués (minimum 39,90 € pour avoir un équivalent ADSL de 512 Ko) et vu les services offerts (connexion non garantie, volumes de données échangées limités, vitesse de connexion bridée si quota de données échangées dépassé), je me dis qu'on est loin d'avoir une offre équivalente à ce qui se fait en ADSL ! Même si l'aide à l'installation du conseil général est alléchante (500 €), avec le haut débit par satellite, on a juste Internet, pas le téléphone illimité, pas la TV ! Où sont les belles promesses et le partenariat entamé avec France Telecom il y a déjà quatre voire cinq ans ?

Der D Der. Y a quelques années, j'ai eu l'occasion d'aller dans un cyber-espace en milieu rural qui était déjà équipé satellite, et il me semble que ça marchait pas mal. Bien sûr, d'autres solutions existent, comme la fibre, mais il faut déjà la connecter quelque part et ensuite passer des trancheuses dans les champs et ça coûte une fortune. Alors pour connecter des villages de 50 habitants, forcément, le satellite s'impose.

María dos Santos. Je ne vois pas pourquoi les pauvres communes que France Telecom n'a pas daigné équiper devraient, en plus, payer plus cher un service moins bon. Ça m'échappe complètement : c'est la double peine, quoi !

Mahmoud Belbedj. L'accès au haut débit, n'est pas un dû. Ce n'est pas du domaine du service public. C'est un confort. Important, certes, mais c'est du domaine du confort.

Godark. Je crois rêver lorsque j'entends qu'il y a encore des communes sans Internet ADSL... Pour moi, qui ais attendu d'avoir une connection Internet en marche avant de déménager, c'est totalement inconcevable...

Connectez-vous sur www.jhm.fr pour réagir à cet article.